

Dialogue politique

Les attentes de Me Francis Nkéa...

ESSONE-NDONG

Libreville/Gabon

EN charge du dossier non moins sensible du « dialogue politique » (en sus des Relations avec les Institutions constitutionnelles), le ministre d'Etat Me Francis Nkéa Ndziguï a déjà entrepris de baliser (voire structurer) sa réflexion afin de donner une orientation efficace à son action. C'est ce qui transparaît de la rencontre qu'il a tenue avec les ressortissants du Woleu-Ntem auxquels s'étaient joints ceux des autres provinces du pays. Sans occulter la délicatesse de la tâche, le membre du gouvernement (qui passe également pour le premier responsable politique du Woleu-Ntem) a, d'entrée, tenu à valoriser « la communion et la réconciliation de tous les fils et filles du pays », gages indispensables pour le développement national. L'intérêt accordé à ces valeurs est



Photo : Antoine Essone Ndong

tel que le président de la République a invité « à la grandeur d'esprit de chaque Gabonais, pour avoir la force de dépasser nos clivages, nos rancœurs et nos différences » ; et ce dans le but de « nous asseoir autour d'une même table, et de regarder dans cette direction pour le mieux-être de tous nos compatriotes ». L'idéal poursuivi sera d'apporter des correctifs à plusieurs niveaux afin d'aplanir les griefs qui ont été soulevés et qui ont fait le lit des ten-



Photo : Antoine Essone Ndong

De nombreuses personnalités dont les ministres Blaise Louembe, Françoise Assengone-Obame et Flavienne Mfoumou-Ondo ainsi que plusieurs cadres de la province du Woleu-Ntem étaient à cette rencontre.

sions politiques actuelles. Aussi, dira-t-il, « le rapport de la Mission d'observation de l'Union européenne rendu public a confirmé des positions que nous-mêmes avons déjà abordées, soit dans le cadre du chronogramme du prochain Dia-

logue politique inclusif, soit dans notre système de lois ». C'est dire la volonté du gouvernement d'évacuer tous les tabous et d'assainir le climat politique. Aux Woleuntemois, il a considéré le fait de confier « le rôle déterminant de la

mise en œuvre du dialogue politique national à un ressortissant du Woleu-Ntem », comme une responsabilité dont l'énormité ne peut échapper à personne et dont l'exécution repose sur les atouts caractéristiques de cette province. Non sans souligner : « il n'en demeure pas moins que c'est une perche à saisir, car nous avons conscience que c'est au pied du mur qu'on juge le maçon ». Au nombre des atouts dont dispose la province et qui peuvent contribuer à la réussite de ce dialogue national inclusif, il y a « la capacité à rassembler », favorisée par une homogénéité linguistique, source de cohérence et de cohésion. « J'exhorte tous les fils et filles du Woleu-Ntem à se retrouver autour de ce dialogue, à se parler et à se ré-

concilier, car l'avenir est devant nous, et non derrière », devait-il déclarer. Autre élément en possession des populations du nord et pouvant logiquement agir en catharsis : la Coupe d'Afrique des Nations (Can) dont Oyem, la capitale provinciale, va abriter l'une des poules. La magie réconciliatrice du sport et surtout du football doit détruire les germes coriaces de la mésestente et de la haine : Il s'agit là aussi, avec cette compétition, d'« éprouver notre capacité à se réconcilier et à recevoir dignement nos frères africains arrivant de divers horizons. L'occasion nous serait donnée de démontrer, une fois de plus, aux yeux du monde, notre sens de la cohésion interne et de l'ouverture vers au-

Communiqué du ministère des Affaires étrangères

LE Gouvernement et la Délégation de l'Union Européenne ont tenu ce jeudi 15 décembre 2016, une réunion dans le cadre de la 2e session pour l'année 2016, du dialogue politique Gouvernement-Union européenne, conformément à l'article 8 de l'accord de Cotonou.

Cette rencontre a permis aux deux parties, d'examiner ensemble, les observations préliminaires du Gouvernement sur le rapport de la Mission d'Observation Électorale de l'Union Européenne sur l'élection présidentielle au Gabon du 27 août 2016. Ces observations ont porté aussi bien sur des questions de forme que sur le contenu du rapport en lui-même.

Sur la forme, la partie gabonaise a regretté la divulgation publique du Rapport, avant sa présentation officielle, au mépris des bonnes pratiques en la matière.

La partie gabonaise a particulièrement critiqué le non-respect systématique, par la MOE-UE, des dispositions de la législation gabonaise en matière électorale et la violation flagrante de certains aspects de l'accord conclu entre les deux parties.

Au-delà de plusieurs affirmations discutables, le Gouvernement a relevé la contradiction évidente entre le contenu très critique du Rapport et l'appréciation positive portée sur le déroulement des opérations de vote par ce document.

L'examen des recommandations contenues dans ce rapport a permis au Gouvernement de faire une présentation détaillée des initiatives prises en faveur du respect des droits de l'homme et des libertés depuis la période post-électorale.

De ce fait, le Dialogue politique ouvert à tous, initié par le Président de la République, Chef de l'Etat et qui est entré dans sa phase préparatoire constitue un cadre approprié de rassemblement entre Gabonais, d'apaisement des tensions sociales et politiques et de refonte globale des dispositifs institutionnels et électoraux.

La partie gabonaise a pris connaissance par ailleurs et à cette occasion, de la proposition de l'Union Européenne, de la mise en œuvre d'un mécanisme d'intensification du dialogue politique entre les deux parties.

La partie gabonaise a souhaité recevoir à cet effet de l'Union Européenne, une proposition formalisée et détaillée en vue de son examen.

Ces échanges, qui se sont déroulés dans un esprit de franche cordialité, sont appelés à s'intensifier et participer de la nécessaire bonne tenue du partenariat Gabon-Union Européenne.

Déclaration du gouvernement

Mesdames et Messieurs, Suite à la déclaration de Monsieur Jean PING, tenue ce jour 19 décembre 2016 lors de l'ouverture de son « Dialogue National » ; déclaration par laquelle il affirme entre autres je cite : Ici et devant vous, je confirme que « nous sommes parvenus au terme de notre démarche de légitimité républicaine. Désormais, tout peut être envisagé... ». Et de poursuivre : « je dis simplement que la configuration générale laisse la porte ouverte à tous les scénarii. Je dis que plus rien ne nous est interdit ».

Le Gouvernement de la République tient à rappeler les dispositions de la Constitution garantissant à chaque citoyen les droits fondamentaux notamment :

- La liberté de conscience, de pensée, d'opinion, d'expression, de communication, la libre pratique de la religion ;
- La liberté d'aller et venir.

L'exercice de toutes ces libertés est cependant conditionné par le respect de l'ordre public.

Aussi, compte tenu de ce qui précède

et qui semble être encore une énième défiance à l'autorité de l'Etat et aux règles de la République, le Gouvernement tient à rappeler avec la plus grande fermeté que quiconque sortira de la légalité devra en répondre devant les instances judiciaires.

Le Gabon est un Etat de droit qui ne saurait lier personne quel que soit son statut, s'aventurer à mettre à mal les institutions de la République et ceux qui les incarnent, de même que le lien et l'équilibre de la Nation.

Le Gouvernement rappelle que le processus électoral est terminé, toutes les voies de recours ont été utilisées et épuisées.

Dès lors, le Gouvernement de la République ne saurait ni accepter, les propos irresponsables tenus par des acteurs politiques dont l'inclinaison à la haine et à la violence est devenue la seule motivation de leur engagement. Le Gouvernement de la République garant de la sécurité des personnes et des biens ne saurait tolérer sous aucun prétexte, des troubles à l'ordre public sur toute l'étendue du terri-

toire national.

Le Gouvernement prend à témoin la Communauté nationale et internationale sur les risques de dérive que de tels propos pourraient entraîner.

Le Gabon, notre pays qui toujours cultivé les idéaux de paix, d'unité et de concorde, ne saurait, par la volonté de quelques individus, entrés dans une ère de haine, de violence et de désunion.

C'est pourquoi, le Gouvernement de la République appelle les uns et les autres à plus de responsabilité et de patriotisme.

Mais en toutes circonstances, force doit rester à la loi. Je vous remercie.

Pour le Gouvernement, Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Hygiène Publique, chargé de la Décentralisation et du Développement Local.

Fait à Libreville le 19 Décembre 2016 Lambert-Noel MATHA.



electra TOUT POUR LE BUREAU

11, P. 02 - Libreville - TG - (+242) 01 78 20 01 01 / 78 20 10 / (+242) 01 71 78 10 01 00 - Fax : (+242) 01 04 72 30 / 04 72 31 - Libreville - TG - (+242) 01 78 20 01 01 / 78 20 10 / (+242) 01 71 78 10 01 00 - Fax : (+242) 01 04 72 30 / 04 72 31 - Libreville - TG - (+242) 01 78 20 01 01 / 78 20 10 / (+242) 01 71 78 10 01 00 - Fax : (+242) 01 04 72 30 / 04 72 31

Nous contribuons à votre avenir



Fait à Libreville, le 15 décembre 2016